



LA POSTE TOUCHE LE FOND...

Juillet 2008



*Des fois qu'on
trouverait du
pétrole...*

MAIS CREUSE ENCORE !

Monsieur le directeur considère-t-il ses vendeurs comme des incompetents ou craint-il qu'ils ne confondent leur bureau avec Paris-Plage? Quoiqu'il en soit, au regard des pratiques observées depuis peu dans cette direction, le terme « loisirs » ne va pas tarder à disparaître de leur vocabulaire. Le but poursuivi, comme les méthodes utilisées pour y parvenir sont contestables à plus d'un titre :

► **Sur le fond** : La volonté de faire travailler les vendeurs 4 samedis sur 4 (!) et de réduire, voire supprimer les lundis de repos !

Certes, dans certains quartiers de Paris, les banques concurrentes sont parfois ouvertes du lundi au samedi. Dans ces banques, deux équipes travaillent : la première, du lundi au vendredi, et la seconde, du mardi au samedi. **En clair, un principe est établi dans toutes les banques parisiennes, celui de respecter la semaine de 5 jours.** D'abord, parce qu'elles dépendent de la même convention collective mais aussi et surtout parce que leurs responsables partent du constat

► **Sur la forme** : c'est nouveau, ça vient de sortir dans les premiers bureaux. Deux scénarios pour le prix d'un !

Le premier, **officieux**, remplace le samedi sur deux par trois sur quatre. Il concerne le personnel en poste et est donc, par définition, **provisoire**.

Le second, **officiel**, parce que voté en CTP malgré le boycott des syndicats, **instaure définitivement 4 samedis sur 4**, en donnant au maximum deux lundis de repos. Celui-ci s'appliquera à tout nouvel entrant.

suivant : instaurer des semaines de 6 jours ou ne pas mettre en place les 2 jours consécutifs de repos se révèle contre-productif. De plus, si les dépassements d'horaires sont journaliers (comme à la Poste), il y a déjà un certain temps qu'on les a déchargé du phoning, avec des centres d'appels, leur évitant ainsi des fins de service à 20h ! Rien ne justifie donc, cette volonté d'imposer une telle présence de vendeurs à la Poste, encore moins dans les quartiers d'affaires généralement désertés les week-ends. **La CFDT revendique le principe suivant : quel que soit le cycle de travail retenu, travailler cinq jours sur sept suffit !**

Pour résumer, vous êtes aujourd'hui COFI travaillant 2 samedis sur quatre, vous allez dans un premier temps découvrir le 3/4 et à la prochaine promo en COCLI, ce sera bon pour le 4/4. De plus, dans le groupement pilote des Gobelins, un « accord individuel » est possible localement (comme le permet la nouvelle loi sur le temps de travail). C'est-à-dire une petite dose de pression et vous passez de suite du 1/2 au 4/4 !

La CFDT est en désaccord, et combattra cette forme de discrimination !

Le siège préconise que la vie professionnelle, avec les contraintes du métier, s'intègre à la vie personnelle des agents. Manifestement, l'arrivée des nouveaux scénarii à Paris Sud ne semble pas concrétiser ces propos !

A ce jour peu de collègues sont concernés. Cependant, c'est dès maintenant que vous devez vous exprimer sur votre emploi demain ! La CFDT est à votre écoute et portera vos revendications.

Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Francilien Communication, Conseil, Culture

64, rue de Saintonge 75003 Paris

Tél.: 01 40 29 82 00 ♦ Fax : 01 40 29 82 10

www.cfdtsf3c.org ♦ e-mail : contact@cfdtsf3c.org

La CFDT, c'est faire.